

Les citoyens suisses (ou leurs Veuves) ayant travaillé en France ont droit à une retraite

Autor(en): [s.n]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **8 (1962)**

Heft 10

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-849105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ARMÉE DU SALUT

Monsieur le Rédacteur en Chef,

A l'occasion de son Congrès national, l'Armée du Salut accueille à Paris une des meilleures Musiques salu-
tistes suisses, la Fanfare de Bâle.

Cette Musique participera aux diverses manifesta-
tions du Congrès du 10 au 12 novembre, et donnera un
concert. Nous tenons particulièrement à vous informer
de ces manifestations prochaines et apprécierions vive-
ment que par votre journal la Colonie suisse de Paris
y soit invitée.

Samedi 10 novembre à 17 h. 30 : Gala à la Salle
Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré.

Lundi 12 novembre à 20 h. 30 : Concert spirituel au
Temple de l'Oratoire, 147, rue Saint-Honoré.

Nous pensons que vos compatriotes de la Capitale
apprécieraient particulièrement d'assister nombreux à
ce dernier concert pour lequel nous pourrions leur réserver
un nombre assez important de places gratuites.

Vous remerciant à l'avance pour la publicité que vous
voudrez donner à la visite de nos collègues de Bâle, je
vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, mes
salutations distinguées.

R.-A. DELCOURT,
Relations extérieures,
76, rue de Rome.

Les Citoyens Suisses (ou leurs Veuves) ayant travaillé en France ont droit à une retraite

Tous les citoyens suisses ayant occupé en France,
dans une Sté française ou étrangère, antérieurement au
1^{er} avril 1947, un **emploi cadre** ont droit à une retraite
absolument gratuite.

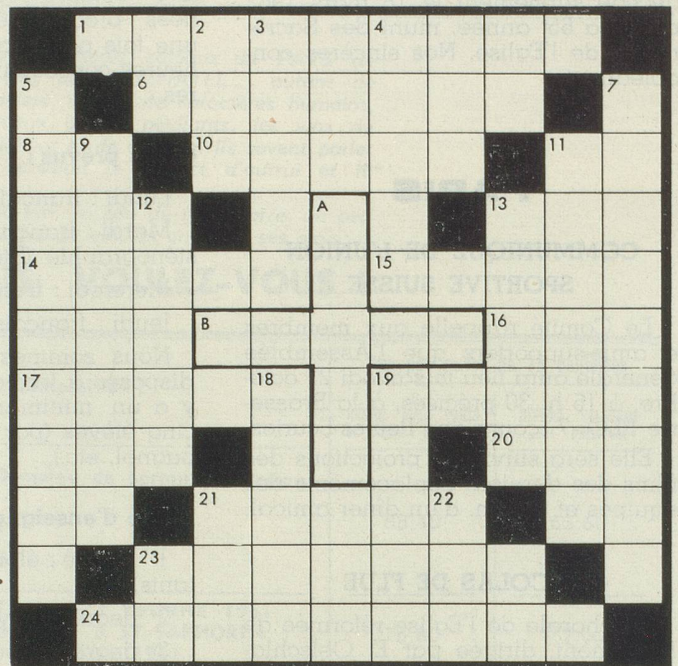
Les emplois cadres sont des emplois de direction,
tels que : ingénieur, chef de service, directeur adminis-
tratif, technicien, etc... Sont également cadres les gérants
minoritaire et égalitaire de Société anonyme à respon-
sabilité limitée et les présidents-directeurs généraux de
Sociétés anonymes.

Ces retraites peuvent s'élever au maximum à 700 NF
de retraite par année d'activité, ce qui, pour 20 ans
d'activité, peut donner une retraite de $700 \text{ NF} \times 20 = 14.000 \text{ NF}$.

Les veuves ont droit à 60 % de la retraite qui aurait
été accordée à leurs maris. Ces retraites peuvent être
payées soit en France, soit en Suisse.

Les personnes qui pensent avoir droit à cette retraite
peuvent s'adresser à un spécialiste de ces questions,
M. Siccaud, 25, rue Gambetta à Pontoise (S.-et-O.), France
en lui indiquant de façon détaillée les employeurs suc-
cessifs, leurs adresses et les périodes d'emploi.

Les mots croisés du "Messenger"



Horizontalement : 1. Uni par confédération. — 6. Res-
sortissant d'un canton suisse. — 8. Carte de Jeu (Pass). —
10. Poil épais (on en fait une étoffe). — 11. Pron. indéf.
masc. sing. désignant d'une manière vague une ou plu-
sieurs personnes. — 14. Partie d'un arbre ou d'un corps.
— 15. Chacune des parties semblables qui composent
un nombre. — 16. Fleuve de France se jetant dans la
Méditerranée. — 17. Ville marocaine. — 19. Chef-lieu de
canton (départ. du Var). — 20. Elle, en allemand. — 21.
Appartient à la mer. — 23. Chaîne de montagne en Asie
mineure. — 24. Habitants d'une capitale européenne.

Verticalement : 2. Carte de jeu (Pass). — 3. Monnaie,
libre, honnête. — 4. Grand fleuve européen se jetant
dans la Mer Noire (nom allemand). — 5. Villes aux
îles Canaries. — 7. Ville de l'Oberland bernois. — 9.
Ville en Corse. — 11. Grand lac du Canada. — 12. Très
important organe du corps. — 13. Bords d'un cours
d'eau, d'un étang, d'un lac. — 18. Peuple et langue du
Moyen-Orient. — 19. Grand pays de l'Asie. — 22. Pa-
triarche biblique.

Dans la croix : A. Chef-lieu d'un canton suisse. —
B. Ville fédérale.

Solution dans notre prochain numéro.